Vol. XL Saint-Boniface, Manitoba, 19 Juillet 1911. No. 37

ABONNEMENT

TARIF DES ANNONCES

AVIS

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur,
TELEPHONE 3377

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

La journee du Pape

De la "Semaine religieuse, de Lévis:

Veut-on savoir quel est le règlement des journées du Saint-Père? Le voici. Aucune règle de monastère n'est plus sévère et plus uniforme.

Pie X fut de tout temps "de ceux qui, l'été, voient tous les jours l'aurore, et qui l'hiver l'attendent à la lumière", c'est-à-dire qu'il se lève, en toute saison, de très grand matin. Il s'habille lui-même, sans valet de chambre; c'est usage qu'il a gardé depuis le Séminaire.

Après son lever, tandis que ses secrétaire reposent encore, il descend à sa chapelle, et là seul devant le Saint-Sacrement, à genoux sur un prie-Dieu, un de noyer recouvert d'un tapis rouge il reste une heure en méditation; puis il récite son Offce. Prime et les Petit Heures. Sur ce prie Dieu, un gros bréviaire en cuir frappé: c'est le livre de prédilection du Pape, il y trouve souvent le texHomélìélles de la fête et dans les leçons du jour.

Après l'office et la méditation, Pie X célèbre la Sainte Messe dans sa chapplle privée. Il est d'ordinaire six heures. Acette cérémonie assistent souvent des étrangers: le Pape aime beaucoup à donner la communion lui même aux personnes qui lui demandent la faveur d'entendre sa messe. Comme action de grâces, le Pape assiste, à genoux, à une seconde messe célébrée par un de ses chapelains.

Il sort ensuite dans son antichambre et reçoit d'ordinaire les perçonnes présentes. A toutes il dit quelques mots, et il a pour toutes une parole de consolation et d'encouragement. C'est le Bon Maître" et le "Bon Pastenr", qui connait toutes se brebis et que toutes ses brebis connaissent. Pie X prend ensuite un peu de café noir, dans sa chambre, et à huit heures, reçoit ses secrétaires parculiers. Les camériers secrets participants viennent à ce moment prendre les ordres de la journée. Le travail est réglé: le Pape demeure seul jusqu'à neuf heures.

De neuf heures à midi, il reçoit les cardinaux, les ambassadeurs, etc.

A midi, Pie X récite l'Angelus avec ses familiers et se rend à la salle à manger. L'usage veut que le Pape dine toujours seul, sur une petite table surmontée d'unbaldaquin. PieX cependant, rompt parfois la tradition et invite à sa table des prélats de marque. Ce repas est très simple, monastique même pour le Saint-Père, quand il est seul.

Après le diner, Pie X descend au jardin du Vatican et se promène, le plus souvent à pied en compagnie de quelque prélat. Ce sont les meilleures heures d'audience pour les favoris de ces invitations. Quand le Saint-Père est seul, il s'adresse aux gardes nobles qui l'accompagnent, aux jardiniers qui travaillent, et cause avec eux paternellement.

Vers deux heures, le Pape remonte dans ses appartements et demeure seul jusqu'à cinq heures. C'est l'heure de la prière et du recueillemant. Pie X aime beaucoup recité. à ce moment son bréviaire, en union avec les Chapitres et les Monastères de la ville qui le chantent en chœur avant le coucher du soleil. A cinq heures, c'est l'heure du courrier. Le Pape reçoit ensuite les personnages officiels comme le matin A huit heures, Pie X prend une légère collation pendant qu'un secrétaire lui fait une lecture pieuse. C'est d'ordinaire un chapitre de ce petit livre qu'il aime entre tous les autres "l'Imitation de Notre-Seigneur".

Puis, à neuf heures, de nouveau, selon l'usage romain, il reçoit les personnages de marque ou les familliers, avec lequels il s'entretient d'affaires, de bonnes œuvres, ou de projets. Il ést souvent onze heures, quelquefois minuit, quand il songe à prendre un peu de repos. Tous les serviteurs sont déjà couchés. Pie X, pour simplifier son service, a voulu faire installer sa chambre au dessus de son bureau dans une espèce d'entresol très bas, qui communique, par un escalier tournant avec ses appartements. C'est une vraie cellule de moine. Il n'y a, comme autrefois d'ailleurs à Venice, qu'un simple lit en fer —un lit de camp. C'est là que dort, pendant quelques heures, le chef aimé le gardien vigilant de la sainte Eglise.

Dequis longtemps déjà le Vatican repose quand Pie X songe au sommeil.

Banquet de l'Union Nationale Francaise

Le banquet de l'Union Nationale Française au Manitoba Hall samedi dernier à eu plein succès. Il est à espérer que les Français continueront cette bonne coutume et que le nombre des convives augmentera à tous les ans

L'on comprend facilement que les enfants de la Vieille France aiment à se rencontrer pour causer du beau pays de France et rémémorer sa brillante histoire.

Nous voulons souhaiter prospérité et longue vie à cette association destinée à aider grandement les colons français au Canada.

Nous pouvons leur dire qu'ils rencontrent des frères chez les Canadiens-français, et plus nous nous connaitrons intimement les uns les autres, plus nous nous estimerons et plus nous nous respecterons.

Au banquet de samedi, plusieurs discours furent prononcés par M. le Président Grymonpré, MM. J. E. Colon, Jos. Bernier, M. P. P., C. Buffet, Dr. Lachance, C. Billard.

Pelerinage a Ste Anne des Chense

Il y aura pélerinage à Ste Anne des chênes mardi, le premier août prochain.

Départ de Winnipeg à 8 heures du matin.

Le convoi arrêtera à St. Boniface, Navin et Lorette. Retour à cinq heures du soir.

Passage aller et retour pour adultes $0.75, pour enfants 40 cts

On est prié d'apporter une collation.

Le nombre des billets est limité pour éviter l'encombrement. On voudra bien se les procurer chez le portier de l'Archevêché.

Par ordre,
Arthur Béliveau.

Le Manitoba

Mercredi, 19 Juillet 1911

Monseigneur O. E. Mathieu

EST NOMMÉ PREMIER ÉVÊQUE DE RÉGINA.

Nous avons appris avec un sensible plaisir la nomination de Mgr Mathieu, ancien recteur de l'Université Laval de Québec à l'évêché de Régina.

Homme d'une rare distinction doué de tact et d'expérience, versé dans les sciences divines et humaines, le nouvel élu saura certainement aplanir les obstacles que suscite toujours l'organisation d'un nouveau diocèse.

Mgr Mathieu naquit à Québec, en 1855, du mariage de M. Joseph Mathieu et de Marguerite Latouche. Après de brillantes études au séminaire de sa ville natale, il obtint, à l'Université Laval, le degré de Docteur en Théologie. Ordonné prêtre par Son Eminence le Cardinal Taschereau, en 1878, il occupa pendant quelques temps la chaire de philosophie à l'Université Laval, puis partit pour Rome où il obtint, en 1882, les degrés de Docteur en philosophie et docteur de l'Académie St. Thomas. De retour à Québec, en 1888, il reprit la chaire de philosophie à l'Universite Laval. En 1899, il fut nommé supérieur du Séminaire de Québec puis recteur de l'Université, En 1902, Sa Sainteté le Pape Léon XIII lui décerna les honneurs du Pronotariat Apostolique.

Lors de la visite du duc et de la duchesse d'York, aujourd'hui le roi George V et la reine Marie, Mgr Mathieu fut fait compagnon de l'Ordre de St. Michel et de St. George. Le gouvernement français le créa aussi, il y a quelques années, Chevalier de la Légion d'Honneur et Officier de l'Instruction Publique.

Au premier évêque de Régina "Le Manitoba" présente ses respectueux hommages, et souhaite un long et heureux apostolat au milieu de ses nouvelles ouailles.

LE CHEF CONSERVATEUR

La tournée de M. R. L Borden dans l'Ouest Canadien a été brillante. Elle a porté les meilleurs fruits.

Chef d'opposition il a été reçu avec encore plus d'éclat que ne l'a été l'an dernier, le Premier ministre du Canada.

Les populations de l'Ouest étaient contentes d'entendre parler un homme franc et convaincu.

L'an dernier, Sir Wilfrid Laurier, le froid opportuniste n'a surpris personne.

Tout le monde savait que sur aucune question d'importance majeure, il ne prendrait une position marquée. L'on s'amusait même de l'habileté qu'il déployait à sauter tantôt sur une corde tantôt sur une autre. C'était vieux jeu, mais enfin, donnons au premier-ministre du Canada tout son mérite.

Personne mieux que lui ne sait mieux parler pour ne rien dire. Il y met une dextérité remarquable, c'est un grand artiste dans son genre,

C'est curieux d'admettre ce sentiment humain, mais on croit souvent pouvoir constater que l'homme aime un peu à se faire blaguer, pourvu qu'il soit blaguer gentiment. Or, le Premier-ministre du Canada est passé maître dans l'art de la blague. Il y est devenu si fort, que lors de sa dernière visite dans l'Ouest l'on entendait souvent quelqu'un dire avec le sourire sur les lèvres.

"Est-il fin tout de même ce vieux renard. Vous lui faites une question, il tourne tout autour, vous croyez qu'il vous a donné ce que vous avez demandé et tout de même, il ne vous a rien répondu, il ne s'est compromis en rien, il est fort tout de même"?

Oui, mais après?......

Après, le calme revient, on envisage froidement la situation, au calme succède la colère et la révolte ne tarde pas à suivre.

C'est ce dont s'apercevra le Premier-ministre du Canada aux prochaines élections.

Toute autre a été l'impression crée par le chef de l'opposition.

En mettant le pied à Winnipeg. M. Borden entrait chez l'ennemi.

Inutile de le nier, les cultivateurs de l'Ouest voyaient le pacte Taft-Fielding d'un bon oeil.

La réciprocité était un mot magique qui devait les entrainer. De prime abord, sans étude approfondie, la réciprocité avec les Etats-Unis, faisait miroiter devant les yeux de nos fermiers de l'Ouest l'abondance dorée.

M. Borden avait donc une tâche difficile à remplir. Il s'agissait de montrer la question sous son vrai jour, il fallait nécessairement dessiller les yeux du peuple, il fallait déraciner une opinion qui déjà avait germé fortement dans le cerveau de nos grands producteurs.

Nous le disons à la gloire du chef conservateur, il s'est montré à la hauteur de la situation, il a fait preuve de courage, d'énergie, de talents remarquables et d'une grande science économique.

Il a frappé son adversaire au front, sa franchise a désarmé ses ennemis, sa politesse et ses belles manières lui ont attiré les sympathies d'un grand nombre de ceux qui se promettaient d'abord de l'ennuyer.

Il n'y a qu'un cri, aujourd'hui dans l'Ouest, les adversaires comme les amis le lancent.

R. L. Borden est un homme d'état.

Quand un chef politique a réussi à gagner ce poste, il est bien près de la victoire finale.

Que l'on ne se fasse pas illusion, le vent politique a tourné énormément depuis quelques semaines.

La population de l'Ouest se laisse difficilement entrainer simplement par de belles paroles, il lui faut des faits et des chiffres. Elle veut des arguments et non seulement une enfilade de mots plus ou moins pompeux.

Sir Wilfrid Laurier lui a donné des phrases ronflantes, elle en a joui comme l'on jouit d'un beau son; mais cette sensation passée, elle a voulu du sérieux et du solide.

M. R. L Borden lui en a présenté.

La réciprocité sera battue dans l'Ouest. Nous resterons les maitres de notre commerce, nous protégerons l'identité de notre blé, et nous ne consentirons pas à défendre une politique qui aurait pour but de nous livrer pieds et poings liés à nos entreprenants voisins, les Américains

Nous avons des ressources incalculables, notre pays est d'une richesse inouie, nous protégerons nos fermes, nos industries nationales, nous ouvrirons nos cours d'eaux, nous étendrons nos voies ferrées et si les Etats-Unis veulent que nous leur fassions des concessions, nous exigerons d'eux la même chose.

Ce grand cri d'un marché de quatre-vingt douze millions ne trompe plus personne. Mais ce que tout le monde sait maintenant très bien c'est que le traité Taft-Fielding ne fait qu'ouvrir la porte à ces quatre vingt douze millions pour leur permettre de venir écraser nos huit millions.

Tout le monde sait très bien que nos produits naturels au lieu de trouver un marché supérieur chez nos voisins se verront vite noyés par la concurrence dix fois plus grande de nos voisins, sans même compter la concurrence des nations privilégiés

Et plus les élections tarderont à venir, le plus fort sera le flot toujours grossissant contre la majorité provocante qui règne aujour à Ottawa avec tant d'impudence et de mépris des intérêts du peuple et du Canada.

Nous sommes heureux de constater le succès remporté par M. Borden dans les centres français où il a pu adresser la parole.

M. Borden parle un français très pur et les quelques mots français qu'il a prononcés chez les nôtres lui ont vite acquis les plus vives sympathies.

A St. Pierre Jolys et à Somerset, les assemblées ont été superbes malgré la pluie abondante dont nous avons souffert.

De vingt-cinq et trente milles l'on est venu écouter la parole sérieuse du distingué chef conservateur. Pas une personne qui ne soit retournée enchantée et convaincue de la ou de la cause conservatrice.

Nous donnons ici l'adresse présentée à M. R. L Borden par les citoyens de Somerset

A Monsieur R. L, Borden,
Conseiller du Roi, Membre du Parlement,

Monsieur,

Je viens au nom de tous mes compatriotes vous souhaiter la bienvenue. Tous, sans distinction de parti politique désirent vous apporter leurs respects. Les conservateurs viennent saluer avec enthousiasme le digne chef de leur parti, les libéraux le chef loyal de l'opposition. Tous savent admirer les uns avec joie, les autres quelquefois avec componction, mais sans arrière pensée les nobles efforts que vous faites pour conserver à ce grand Canada, que vous aimez tant, la dignité d'une nation appelée par la Providence à devenir l'un des pays les plus riches et les plus florissants de l'Univers. Soyez donc encore une fois le bienvenu au milieu de nous, Monsieur, et croyez bien que les Canadiens-Français de ce grand district se tiennent tous aujourd'hui la main dans la main et s'associent dans les mêmes sentiments de respect à votre égard.

Le développement si rapide de notre pays réclame aujourd'hui de la part des législateurs une pondération de tous leurs actes. C'est maintenant que l'avenir se décide et va dépendre des lois qui vont se créer, tout particulièrement celles qui vont régir nos relations avec les puissances étrangères et nos voisins des Etats-Unis. L'histoire des peuples démontre clairement que leurs premiers pas ont été ceux qui ont décidé de leur avenir. Il est possible qu'il édicte des lois, qui paraissent au premier abord être favorables à un état de chose actuel, mais qui, tout bien considéré, peuvent un jour devenir nuisibles, quand plus tard de nouveaux besoins ou un changement de circonstances ont condamné les premières. Je fais allusion à la grave question de la réciprocité. El le passionne au plus haut point le Dominion tout entier et cette question se pose naturellement à notre esprit. La réciprocité est-elle désirable ou ne l'est-elle pas? Nous attendons, Monsieur, de votre bouche autorisée des explications qui nous fasse comprendre l'avantage ou le désavantage de'une telle mesure. Nous sommes heureux de constater Monsieur, que ce n'est pas par pur esprit de contradiction que vous vous opposez fermement à certaines mesures que le parti au pouvoir désirerait adopter. Nous savons tous apprécier que l'opposition chez vous n'est pas systématique, mais profondément raisonnée et savamment argumentée.

Permettez nous, Monsieur, d'attirer votre bienveillante attention sur les intérêts des agriculteurs de cette province. Nous croyons fermement que la sagesse de vos conseils unie aux efforts continuels de notre gouvernement Provincial réalisera aussi ce grand problème, la protection efficace du cultivateur, question vitale pour le pays tout entier.

En terminant, Monsieur, permettez nous de vous souhaiter de longues années à la tête du parti conservateur, non plus comme chef de l'opposition, mais comme premier ministre de notre Dominion. Que Dieu vous inspire dans l'accomplissement de votre tâche.

Veuillez présenter en notre nom à Madame Borden nos sentiments les plus respectueux. Nous regrettons qu'elle ne puisse être aujourd'hui à vos cotés pour y recevoir nos hommages et croyez-nous, Monsieur, vos respectueusement dévoués.

Les Canadiens-Français du District de Somerset.
Présentée par J. A. DeCosse.

FETE NATIONALE METISSE A ST-VITAL

Une température menaçante et l'absence du bac à Saint-Vital ont empêché un grand nombre de nos frères les métis de se rendre à la célébration de la fête nationale, le 11 courant, Ces contretemps n'ont pas empêché la fête d'être quand même un succès.

La chapelle de St-Vital était littéralement remplie à l'heure indiquée pour la messe qui fut célébrée par M. l'abbé Louis Messier, Chapelain de l'Union Nationale Métisse de St-Vital.

Sur des sièges d'honneur préparé pour la circonstance, prirent place les messieurs dont les noms suivent. M. Roger Goulet, Président de la Société, M. Joseph Bernier, M. P. P., M. J. A. F. Bleau, Maire de la Cité de St-Boniface, M. André Neault de St-Vital, M. A. Potvin de St-Boniface, M. J. Bte Plouffe, de Ste-Anne, M. Pierre Dumas de St-Vital et M. Urbain Delorme, de St-Adolphe.

M. Jos. Clément dirigea le choeur de l'orgue, et chanta un cantique à St-Joseph durant l'offertoire. L'orgue était tenue par M. Joseph Chabot.

La quête fut faite par M. Goulet, Président, et sa dame.

M. l'abbé Jos. Prud'homme, D. D. C. Chancelier de l'Archevêché, prononça le sermon de circonstance.

Ce fut une jolie pièce d'éloquence où le prédicateur relata les faits glorieux de l'histoire du peuple métis, démontrant la vocation de ce peuple et les obligations qu'elle lui impose. Ce discours, imprégné de patriotisme et du plus ardent amour pour ce qui est noble et grand, restera longtemps dans le souvenir de ceux qui ont eu l'avantage de l'entendre.

Après la messe, une longue procession de voitures se dirigea, drapeau en tête, vers l'endroit du pique-nique.

Un délicieux banquet y attendait les nombreux convives qui lui firent honneur.

Au dessert, M. le Président Roger Goulet présenta au nom de tous, à M. le Chapelain, la jolie adresse que voici:

Monsieur l'abbé Louis Messier, Chapelain de l'Union Nationale Métisse de St-Vital.

Monsieur le Chapelain,

L'histoire du peuple métis est belle et noble. Elle nous montre l'enfant de la plaine, avec une énergie et un courage incomparables, au milieu des difficultés sans nombre, secondant le zèle et le dévouement du missionnaire pour l'expansion de l'Eglise du Christ dans l'Ouest canadien

Il l'accompagnait dans ses voyages périlleux, le réconfortant par sa gaieté et son désintéressement. Les chaleurs torrides de l'été, les froids rigoureux de l'hiver, les privations nombreuses, les dangers constants ne sauraient l'arrêter; il se sent lui-même apôtre et reçoit du ciel la grâce de poursuivre sa noble mission.

Souvent, à son arrivée parmi les tribus sauvages, le prêtre du Seigneur trouvait déjà les premières semences de l'Evangile déposées dans les âmes par nos ancêtres. Les anciens, sans oublier leurs intérêts temporels, se faisaient les précurseurs de la foi civilisatrice. Aimant de tout coeur leur langue et l'Eglise catholique, ils travaillaient avec ardeur pour les propager et les faire respecter. Plus tard, ils cellaient de leur sang ce double amour.

A l'instar de nos ancêtres, nous voulons déposer aux pieds du Chapelain de notre Union Nationale, l'expression de notre attachement inaltérable à notre langue et à notre foi.

Nous voulons rester français.

Nous voulons rester français parceque le sang généreux de la France coule dans nos veines; nous voulons rester français parceque c'est dans le doux parler de France que nos mères ont traduit leurs premières caresses, nous voulons rester français, parceque c'est dans la langue française que nous avons appris à balbutier nos premières prières.

Nous voulons rester catholiques parceque nous reconnaissons que l'Eglise est une et sainte; nous voulons rester catholiques, parceque nous croyons que notre religion est la seule qui possède la vérité émanant du Coeur de notre divin Maitre; nous voulons rester catholiques, parceque la religion catholique est la meilleure raison d'être de notre existence et de nos gloires nationales. Nous voulons rester attachés aux ministres de la religion catholique et suivre leurs directions éclairées.

C'est surtout cette année, alors que le Chef visible de l'Eglise gémit sous la douleur immense que lui causent les sarcasmes de l'impiété triomphante, que nous tenons à proclamer notre amour pour l'Auguste Prisonnier du Vatican, et pour ceux qu'Il délègue auprès de nous.

L'inique spoliation dont notre Père commun a été victime nous attriste et accroit notre affection, notre sympathie et notre respect pour Lui. Aussi, jusqu'à ce que justice soit faite, nous supplierons le ciel de confondre les usurpateurs des Etats Romains, et de réinstaller Notre Saint Père le Pape dans sa royauté temporelle. Nous prierons aussi pour que sa royauté spirituelle s'exerce sans être entravée par les pouvoirs insidieux que Satan suscite contre l'Eglise.

Monsieur le Chapelain, il y a quelques jours, un événement important avait lieu dans la capitale de l'Angleterre. Un roi qui n'avait pas craint de briser la coutume de plusieurs siècles pour manifester son sens de la justice lors de son accession au trône, recevait la couronne des empereurs du monde britannique.

L'écho des fêtes inoubliables du couronnement n'est pas encore éteint. Il me semble qu'il n'est pas trop tard pour mêler les acclamations de notre peuple à celles du monde entier et pour redire en ce jour de notre fête nationale. Vive George V. Dieu sauve le Roi! Nous voulons vous dire Monsieur le Chapelain, que le peuple métis possède à un très haut degré les sentiments de loyauté et de fidélité à la Couronne britannique, sentiments que le clergé a toujours prêchés et manifestés au peuple canadien.

On s'est permis de douter de la loyauté de ceux qui nous ont précédés dans la tombe; on a même écrit que leurs écarts de patriotisme avaient été charitablement réprimés; mais nous tenons à le proclamer avec fierté: les actes de ces personnages aimés, leurs discours parlés ou écrits, les documents de leur temps prouvent jusqu'à l'évidence que jamais ils n'ont rêvé de déserter le drapeau anglais pour se ranger sous une bannière étrangère.

Comme eux, nous sommes fidèles à la Couronne britannique et nous tenons à affirmer hautement notre attachement à Sa Très Gracieuse Majesté le Roi et au drapeau de l'Empire. C'est pour manifester ces sentiments que le "Union Jack" flotte à la hampe de notre drapeau national métis

Ce drapeau aimé représente bien ce que nous voulons être et rester toujours: loyaux sujets britanniques, gardiens fidèles des traditions glorieuses de nos pères, et de ce qu'ils nous ont légué de plus précieux, notre langue et notre foi! Daignez, Monsieur le Chapelain, bénir ces sentiments et demander à Dieu de les garder toujours tellement vivaces en nos coeurs qu'ils soient comme une source où s'alimentera notre vie nationale, source inépuisable d'où elle tirera son immortalité

L'Union Nationale Metisse de Saint-Vital
Par le President,
M. R Goulet

Saint-Vital, 11 juillet 1911.

M. le Chapelain, dans une éloquente réponse, remercia M. le Président de ce qu'il avait si bien traduit et si bien lu les sentiments de l'Union Nationale Métisse, puis il esquissa à larges traits le portrait idéal d'une nation travaillant à fortifier dans le sol de la patrie les graines de la foi catholique. Il sut faire une application heureuse de ces principaux traits au rôle et au caractère de la nation métisse. Puis il termina en disant que si "noblesse oblige", il importe que les métis d'aujourd'hui restent toujours, comme leurs ancêtres, unis entre eux et unis au clergé qui les aime et veut défendre avec eux les causes vitales des groupes français et catholiques de l'Ouest.

Suivit un programme de courses et de jeux très intéressants. Entre les divers numéros, des groupes se détachaient de la foule spectatrice pour régler au comptoir des rafraichissements les paris sur les courses, ou pour boire à la santé du bon vieux temps.

Sur l'invitation du Président, on se rendit entendre les discours M. le Président souhaita à tous la bienvenue. Comme toujours, la foule écouta avec avidité sa parole chaude et vibrante. Nous en avons entendu plusieurs dire avec admiration: "C'est bien toujours Goulet". Il appela les orateurs dans l'ordre suivant: M. J. P. Molloy, M. P., M. Joseph Bernier, M. P. P., Son Honneur le Maire Bleau, de la Cité de St-Boniface, M. Horace Chevrier, ancien député, M. Guillaume Charette, E. E. D., M. A. Potvin, Inspecteur des Ecoles, M. W. Molloy, M. P. P., M. Romain Lagimodière, M. W. Lagimodière, ancien député.

Sans diminuer le mérite des autres orateurs qui tous furent aimés et applaudis de la foule, nous croyons devoir mentionner d'une manière spéciale le discours si éloquent et si rempli de patriotisme de M. Joseph Bernier. Cet orateur rendit hommage au peuple métis qui a sauvegardé notre langue et notre foi dans l'Ouest. Il parla des femmes métisses secondant leurs maris dans leurs voyages périlleux, aidant de toute leur influence les porteurs du flambeau de l'Evangile à travers les prairies. Puis, dans une péroraison qui soulève à plusieurs reprises l'enthousiasme de la foule, il démontre la loyauté de la nation métisse, constamment fidèle au drapeau britannique, malgré les circonstances difficiles où elle s'est trouvée. Le "Union Jack", dit-il, doit être reconnaissant à la nation métisse de ce qu'il n'est pas aujourd'hui remplacé par le pavillon étoilé dans les vastes prairies de l'Ouest.

Le soleil qui était caché depuis le matin, parut dans l'après-midi, ce qui permit aux pique-niqueurs de s'amuser sans crainte jusqu'à neuf heures du soir. A l'an prochain!

TESTIS.

Institutrice demandée

On demande une institutrice pour le district scolaire de Ste Elizabeth No 1072. Les applications devront être faites le ou avant le 31 courant.

Elie B. Rocan, Ptre.
Ste Elizabeth, Man

18 juillet 1911.

Chez Nous et Autour de Nous

—On demande une servante, S'adresser à Madame J. A. Cheretts, No 169 Rue Dumoulin.

—Trouvé un anneau de clefs prière de les réclamer à nos bureaux et de payer les frais d'annonce.

—On demande une servante. S'adresser à Madame Henri Royal No. 39 Avenue Provencher, St-Boniface.

—M. et Madame W. Whiteway de Dog Lake sont en promenade à Saint Boniface depuis quelques jours.

—M. Adélard Baril, de Warwick, P. Q., est en visite avec ses enfants chez son beau-frère M. C. C. Bernier.

—M. Zoel Marion, Madame J. A. Marion et ses enfants sont arrivés la semaine dernière du pélerinage de Ste Anne de Beaupré, P. Q.

—M. le sous chef Marcil est arrivé la semaine dernière d'un voyage de quelques semaines à Ottawa où il a assisté à la convention des Constables.

—M George Joyal annonce à ses amis et au public qu'au 1er aout il installera son établissement de barbier au coin des rues Aulneau et Masson.

—M. le Maire et Madame Bleau ont entretenu les membres du choeur de chant et la fanfare de St-Boniface à un garden party dimanche dernier.

—M. J. Grymonpré a été nommé représentant de la Western Construction Co de Régina, Sask. et ceux qui désirent avoir des maisons feront bien de s'adresser à M Grymonpré.

—Remarque spéciale: Vive la Canadienne et O Canada jouer par les fanfares sur la scène et aux feux d'artifices à l'Exposition de Winnipeg a chaque soir. Ceci montre que notre musique nationale est belle.

—May Robson dans la pièce "Taute Mary" à eu un succès au grand Théâtre Walker. Elle finira son engagement demain soir et vendredi et samedi "The Flower of the Ranch". La semaine prochaine "The Old Homestead". Prix spécial de $1.00 à 25c.

La librairie Kéroack de Winnipeg et St-Boniface a en mains un joli choix de livres de lecture; tous sont intéressants et moraux. Les clients et ceux qui ont charge d'âmes sont invités à visiter ces anciens établissements qui ont toujours su garder un noble rang.

—L'Archevêché désirerait avoir les numéros suivants du Métis. Manquent les 8, 9, 10, 11, 12e vols. 18e (année 1888-1889) 22e 1892-1893, manquent les 12 premiers numéros du Manitoba pour lequel nous paierons le gros prix. Manquent le vol. 24, 1894-1895 nous n'avons que les 7 premiers nos. vol. 26 (1896-1897) Il nous manque 1, 2, 10. 15. vol. 27 (1897-1898) 38, 57 manquent, vol. 30e (1900-1901) manque no. 27, vol. 39 (1909-1910) manque 38.

Le rendement des vaches laitieres

Nous appelons tout particulièrement l'attention sur les relevés suivants, fournis par les propriétaires de troupeaux, et sur les notes qui les accompagnent. Les quatres premiers sont les plus importants. Il y a dans les résultats que ces relevés accusent de quoi stimuler tous les cultivateurs canadiens.

Prenons d'abord le relevé du propriétaire d'un grand troupeau M.S.A. Freeman de Culloden, Ont:—

En 1906, 70 vaches donnèrent un rendement de 5,149 livres de lait.

En 1907 70 vaches donnèrent un rendement moyen de 5,871 livres de lait.

En1908, 65 vaches donnèrent un rendement moyen de 6,211 livres de lait

En 1909, 70 vaches donnèrent un rendement moyen de 6703 livres de lait.

Le rendement de 1909 est d'autant plus remarquable qu'il comprend la production de sept vaches de deux ans ; 20 des meilleures vaches ont une moyenne de 8,724 livres de lait.

Ainsi donc, en quatre ans l'augmentation se chiffre par 1,569 livres de lait, soit 32 pour 100.

Voici ce que dit M. Freeman à ce sujet: "Ces trois dernières années j'ai réformé de 8 à 10 vaches par an; presque toutes ont été vendues pour la boucherie. Quelques-unes, de belles bêtes noires et blanches, ont été achetées par des commerçants et vendues par eux aux enchéres comme vaches laitiéres. L'une d'elles en particulier, qui tombait audessous de la moyenne, et dont on m'avait donné $45 se vendit aux enchéres $75 J'en ai vendu 10 cette année; c'étaient pour la plupart des vaches de 5,000 livres, agées de 5 à 6 ans, et ne donnant guère d'espoir de faire mieux. Elles allèrent toutes à la boucherie, sans aucun supplément de nourriture; j'ai eu 7 génisses de deux ans pour prendre leur place; j'en ai racheté cinq autres, perdu une vache et douze bêtes d'un an pour remplacer les sujets qui seront reformés l'année prochaine. Je ne puis payer $100 et plus pour des vaches métisses, sans avoir l'assurance comme auparavant. Je crois qu'il y a plus de risques à courir avec des vaches qui donnent de très grands rendements si on les nourrit spécialement pour en obtenir ces rendements. J'espère arriver à une moyenne de 8,000 livres par tête pour les 70 vaches. Nous n'en serons pas loin cette année si la saison est bonne. C'est une chose bien difficile que d'augmenter la moyenne et même de la maintenir dans un grandtroupeau. La vachequi était à la tête du troupeau il y a trois ans a perdu un trayon le printemps dernier. Celle qui était la meilleure il y a deux ans est morte ce printemps; une autre de mes meilleurs bêtes a perdu deux trayons le printemps dernier; elle donnait 18 livres par traite avec les deux trayons qui lui restaient. Je la garde cette année Je continuerai à peser le lait cet été.

Il est évident qu'il faut une bone surveillance pour exploiter avec succès un troupeau aussi nombreux. Il est à remarquer que M. E. Freeman n'est pas encore sastisfait; il se propose d'atteindre un rendement encore plus élevé: 8,000 livres de lait par tête pour ses 70 vaches. Il y a là de quoi encourager bien d'autres producteurs.

Un autre exemple, également remarquable, est celui d'une moyenne déja bonne et qui a été déja presque doublée en sept ans M. E Thomson, de Woodstock, Ontario, dit "qu,il a porté le rendement de lait de 5,500 livres par vache en 1902 à 10,500 livres en 1909", par l'emploi d'un taureau de race pure et par le choix de meilleures laitières. Il dit que les relevés des sociétés de contrôle lui ont été très utiles.

M. Thomson écrit ce qui suit; "Ja'i toujours eu l'habitude de choisir pour l'élevage les génisses qui venaient de mes meilleures vaches et de les soigner et de les traiter de manière à leur faire remplir la chaudière. Depuis que je fais de l'industrie laitière, je n'ai acheté quatre ou cinq vaches et c'étaient des bêtes de race pure".

La première année que j'ai contrôlé le rendement j'ai vendu six vaches à un boncher; c'étaient des bêtes que j'avais achetées à des ventes pour commencer; toutes les vaches que j'ai vendues ensuite ont été vendues comme vaches laitières. Toute bête qui ne me donne pas 7,000 ou 8,000 livres de lait en dix mois sort de mon troupeau."

J'espère que toutes mes vaches adultes me donneront une moyenne de 1,000 livres de lait par mois."

Cité de St. Boniface

Avis est par les présentes donné que la Cité de St. Boniface a l'intention de faire et construire les travaux ci-dessous énumérés comme améliorations locales payables par taxes spéciales (à moins d'en être empêchée dans chaque cas respectif par une pétition telle que ci-après mentionnée.)

Dans les cas ce parlé où tels ouvrages d'améliorations locales seront exécutés la Cité émettra des débentures spéciales pour un montant égalant le cout de l'ouvrage et cotisera et prélèvera une taxe annuelle sous forme de frontage sur les propriétés faisant front sur les rues ou parties de rues où l'ouvrage sera fait, suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de temps mentionné dans la liste ci-dessous, l'intérêt sur la dette étant calculé à cinq pour cent par an et à quatre pour cent par an sur le placement du fonds d'amortissement.

Dans les cas d'égoût il sera chargé aux propriétés ayant front sur chaque coté de la rue ou les travaux seront faits une somme de deux piastres par pied de frontage pour le cout de la construction de l'égoût principal dans la rue à laquelle somme sera ajoutée le cout de chaque connexion qui sera construite, le tout payable en trente années, avec intérêt calculé tel que ci-dessus mentionné.

Dans le cas de l'ouverture de la rue St. Joseph la Cité en général paiera les trois cinquièmes du cout et la balance sera chargée sur les propriétés ayant front sur le coté nord de la rue Masson et sur le coté sud de l'Avenue Provencher entre l'Avenue Taché et la rue Aulneau.

Et a moins que dans un mois à compter de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée dans chaque cas respectif représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le cout la Cité de St Boniface pourra sans autre avis, procéder à faire exécuter ceux des dits travaux contre lesquels aucune pétition telle que ci-dessus mentionnée n'aura pas été présentée et à prélever les taxes spéciales de frontage tel que ci-dessus.

Les ouvrages proposés et les rues et parties sur lesquelles les dits travaux seront faits, la période d'années durant laquelle la cotisation spéciale sera prélevée et à l'expiration de laquelle les débentures émises pour en payer le cout seront payables seront comme suit.

PERIODE DE VINGT ANS

Un trottoir granolitique de 5 pieds de largeur sur le coté est de la rue de la Moranie, de l'Avenue Cathédrale à la rue Hamel. Cout approximatif $1282,00

PERIODE DE TRENTE ANS

Un égoût principal sur la rue St Joseph de la rue Aubert à la rivière Rouge. Cout approximatif $1,8150,00

L'ouverture de la rue St Joseph, de l'Avenue Provencher à la rue Masson. Cout approximatif $35,000,00.

St Boniface, 19 juillet 1911.

(Par Ordre)

J.-B. COTE,
Greffier

MANITOBA
La Terre des Bonnes Occasions

Voici seulement quelques-uns des avantages offerts par la province de Manitoba, prouvant que ceux qui désirent améliorer leur condition devraient chercher à s'établir dans son territoire

POUR LE FERMIER.

La fertilité du sol et ses conditions de climat ont donné à la province de Manitoba une renommée mondiale comme productrice du blè dur No. 1.

Aux fils de ces fermiers, la province de Manitoba offre une éducation agricole gratuite dans un collège agricole comme on n'en trouve pas de meilleur sur tout le continent américain.

POUR L'ARTISAN ET LE TRAVAILLEUR

Il y a des industries florissautes dans plusieurs villes qui progressent rapidement et le travail est bien payé dans toutes les branches de métier qui demandent de l'habileté ou non. Il y a une demande illimitée pour le travail.

POUR LE FINANCIER

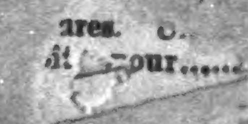
Il y a du pouvoir électrique abondant à de bas prix pour les manufactures ou autres objets. Des terres fertiles. Des ressources naturelles variées et illimitées. Des facilités de transport suffisantes. Des villes nouvelles se développant rapidement. Tout cela offre au talent, au capital et à l'énergie des occasions et des rapports nulle part égalés et au-dessus des espérances les plus élevées

Nous vous invitons tous à venir partager notre prospérité continue et notre grandeur future.

Pour plus d'informations adressez-vous à :

JAS. HARTNEY, 77 York St., Toronto, Ontario.
JOS BURKE, Logan Ave, Winnipeg, Manitoba.
A. A. C. LaRIVIERE, 22 Bâtisse de l'Alliance, Montréal Québec.
J. F. TENNANT, Gretna, Manitoba.

J. J. GOLDEN,
Député Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration.
Winnipeg, Manitoba



Un portrait compromettant

—Surtout, Henri, évitez bien les chocs.

—Ne craignez rien ma tante.

—Ne le confiez pas aux valets d'hôtellerie.

—A personne.

—Ne l'oubliez pas à Paris.

—Dieu me pardonne, ma chère tante, l'empereur Alexandre était moins inquiet de ses dépêches!

—Elles n'intéressaient que la paix du monde! Ici, il s'agit du bonheur de votre sœur Georgine.

—Chose plus importante, évidemment!

—Vous êtes si étourdi, tout major que vous êtes!

—Je serai aussi sérieux que la ville de Badajoz, ma très honorée marraine, et don Miguel, notre très cher parent.

—Je tiens tant à ce mariage pour elle.

—Il se fera, ma bonne tante, il se fera.

Et, pour couper court à ses prudentes recommandations, Fraser se mit légèrement en selle et s'éloigna au galop, suivi par le regard de la vieille dame, quelque peu inquiète du colis confié à sa sollicitude fraternelle.

Henri Fraser appartenait à une famille écossaise, fixée en France avec Jacques II, et lors de la Révolution, émigré en Portugal, où il était né. Orphelin à douze ans, il avait été élevé en Autriche avec le prince de Schwarzemberg, avait fait ses premières armes dans le corps des Cadets de Saint-Pétersbourg, et s'était passé ensuite dans les chevaliers-gardes. Il tenait ainsi à autant de pays que le prince de Ligne et parlait avec leur accent huit ou neuf langues. Esprit cultivé, brillant et chevaleresque, mais extrêmement original, il avait eu nombre d'aventures tragiques ou bouffonnes, et son imagination fantaisiste ne le cédait qu'à sa froide bravoure, justifiant également la confiance de son souverain et les appréhensions de sa tante.

Chargé d'une mission en Portugal, il en avait profité pour venir embrasser les siens, très occupés d'un projet matrimonial, et repartait pour Vienne, en passant par Paris, afin de porter au comte Hershell, son futur beau-frère, le portrait de sa sœur, qui devait décider de la demande, les deux jeunes gens ne s'étant jamais vus.

C'était un fort joli portrait, tout à fait digne du modèle, une de ces vaporeuses et spirituelles figures dont la grâce n'excluait pas la malice, avec un regard ingénu, un sourire moqueur, fleurs de jeunesse, suaves et capiteuses à la fois, que l'on devait être avide de respirer et que l'on peut encore admirer dans les estampes et les miniatures de Bartolozzi, Delatre, Isabey, Augustin, etc., triomphe de la délicate beauté féminine.

Seulement, le portrait de Georgina Fraser n'était ni une estampe que l'on peut rouler et fourrer dans ses fontes au besoin, ni une miniature que l'on peut glisser dans sa poche; c'était un tableau qui, avec son cadre et son emballage, atteignait des dimensions respectables et était quelque peu encombrant et incommode pour un cavalier galopant à franc étrier.

Le major en faisait la cruelle expérience.

D'abord, il l'avait mis en croupe comme une gente demoiselle, mais le contact était beaucoup moins agréable; il le passa en bandoulière sans plus de succès. Accroché à l'arçon, il se battait avec ses bottes; planté devant lui comme un bouclier, il provoqua les railleries des passants et impatienté, Henri le lança dans un marécage pour courir sus aux mauvais plaisants qu'il rossa selon les traditions du grand siècle. Puis, soulagé au physique et au moral, il continua allégrement sa route vers la capitale, d'où il écrivit à sa tante:

"Le portrait de Georgine repose sur un lit moelleux; je ne l'ai confié à personne et vous pouvez être certaine que je ne l'oublierai pas à Paris. Au reste, je me flatte de mener à bien ce mariage, qui vous tient à cœur...

Pour ce faire, le major, qui avait plus d'un tour dans son sac, tout en vaquant à ses plaisirs alla visiter quelque exposition et ateliers, cherchant un portrait dont les traits rappelassent suffisamment celui qu'il avait traité avec tant de désinvolture.

Ce n'était pas si facile qu'il se l'était imaginé, et si son amour-propre fraternel était flatté de ne pas rencontrer aussi joli modèle, il n'en était pas moins fort contrarié quand enfin, il finit par dénicher un à peu près des plus satisfaisants.

C'était une délicieuse miniature de LiéPérin pas encombrante par conséquent, représentant une jeune fille en fichu croisé entr'ouvert sur la gorge naissante avec un bandeau dans les cheveux, qui rappelait fort sa sœur à [illegible]. Le costume suranné datant de la Révolution, passerait pour un déguisement de bal. Il l'acheta donc sans marchander puis, délivré à la fois d'un souci et d'un fardeau, il fila sur Vienne, enchanté de son ingéniosité et ne doutant pas du succès de son ambassade.

Son futur beau-frère lui plut à première vue; c'était un diplomate de mérite, un peu haut en cravate, mais extrêmement courtois, qui avait servi sous le vieux prince de Ligne et ne l'oubliait pas tout à fait; aussi, le bouillant hussard reparaissait-il encore sous l'élève un peu compassé de M. de Metternich.

D'ailleurs, il s'humanisa très vite devant la charmante figure de sa fiancée et pressa Henri de questions sur son compte.

—Est-elle vraiment aussi jolie que cela? répétait-il enthousiasmé.

—Sans fatuité... plutôt mieux!... Vous voyez le bouton, c'est la rose maintenant.

—Il me tarde d'admirer, en attendant, à défaut de l'original, vous me laisserez bien ce portrait.

—Volontiers; au point où en sont les choses, vous ne me semblez pas un homme à reprendre votre parole.

—Plutôt mourir!

—C'est au mieux! Je danserai bientôt à votre noce, et dès ce soir je vais écrire à ma tante à cet effet.

—Tâchez d'abréger les délais.. Je suis aussi impatient qu'épris!

—Je lui dirai.

Et l'on se sépara, enchanté l'un de l'autre.

Grande fut donc la stupéfaction du major en recevant, à son petit lever, ce laconique billet assez peu diplomatique:

"Ne m'appelant pas Edgar, je vous retourne cet écrin et vous engage à le renvoyer à son premier destinataire.

"Frédéric d'HERSHELL."

(*A suivre*)

—Si vous avez besoin d'un lot à bon marché voyez C. A. Gareau ou si vous voulez une maison construite à votre goût et à des termes très faciles voyez M. C. A. Gareau, St-Boniface.

Notice of Dissolution

Notice is hereby given that the partnership subsisting between us, the undersigned, as Mouvet & Co., of the City of St. Boniface, has the day been resolved by mutual consent. All debts owing to the partnership are to be paid to Jules Mouvet at the said City of St. Boniface and all claims against the said partnership are to be presented to the said Jules Mouvet by whom the same will be paid.

Dated at the City of St. Boniface, the 7 day of June A. D. 1911.

C. Vampoulle
P. Simonet
J. Mouvet

Witness: J. A. Chaseu

..CE SOLL